

COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CCE **DU JEUDI 13 OCTOBRE 2016**

PRESENTS POUR LA CFDT : CAROLE DAPHAUD, PATRICK SPADA STEPHANE BOCANDE, ISABELLE ROBERT, ZOHRA BEADES. ISABELLE ROBERT REMPLACE PIERETTE CHARLES EN TANT QUE TITULAIRE

1- APPROBATION DES PROCES VERBAUX

- Réunion ordinaire des 14-15/11/2013
CGT/CFDT/FO approuvé CGC/UNSA abstention
- Réunion extraordinaire du 29/11/2013
CGT/CFDT/FO approuvé CGC/UNSA abstention
- Réunion extraordinaire du 29/06 , 07/07 et 26/07/2016
Approuvé à l'unanimité

2- INFORMATION/CONSULTATION SUR UN PROJET D'EVOLUTION DU MODE D'EXPLOITATION D'UN CERTAIN NOMBRE DE MAGASINS DE LA BRANCHE SUPERMARCHE

- Intervention du MASTER FRANCHISEUR, Mr ZOUARI 20 ans
expérience de la franchise sur les franprix, leader price, monoprix.
Implantation sur la côte ouest et sud-ouest.
Il s'engage moralement avec la Direction concernant certains acquis sociaux.
Détenteur à 51% des parts.
- Intervention du représentant des COOP DE CHAMPAGNE
4 magasins franchisés dans la même zone géographique Nord est.
C'est une coopérative de consommateurs basée à château Thierry regroupant 26 magasins environ 200 salariés.
Petite structure avec une demande d'un membre opérationnel de Casino.

Engagement moral concernant une partie des acquis sociaux des salariés.

Après le départ des deux MASTER FRANCHISEURS, la délégation CFDT intervient.

Une charte n'est en aucun cas valable devant les tribunaux, nous vous rappelons que les MASTER FRANCHISEURS ont 51% des parts.

Seul un accord signé entre les Directions et les OS serait légal au regard des lois.

Que pour le moment juste un engagement moral est fait à ce jour, à voir qui le tiendra ?

Nous signalons aussi que certains soucis avec la famille HADJEZ nous remontent et que nous ne manquerons pas de signaler à la direction.

Nous nous félicitons que certaines organisations syndicales réagissent suite aux interventions de la CFDT.

3- INFO DE LA DIRECTION

- Une campagne du gouvernement a été conduite sur les consignes et moyens de sécurité à mettre en place en cas d'alerte attentat. Un affichage est prévu dans tous les établissements.
- Mr Delmas déclare que malgré le passage en franchise et la fermeture de quelques supermarchés, nous ne devons pas être inquiets car le parc des magasins s'est agrandi avec une progression de 200 000m² sur 10 ans. Ce qui fait environ 100 magasins. De plus, le développement de la franchise se fera aussi par des rachats de franchises.

Fin de réunion.